



MAIRIE DU BOUSCAT

**RAPPORT DE
DEVELOPPEMENT DURABLE
ANNEE 2012**

*L'Agenda 21 du Bouscat :
retour sur une année d'actions*

Présenté au Conseil Municipal du 25 juin 2013

Mot de Bernard JUNCA

1er Adjoint au Maire en charge du Développement durable

La rédaction d'un rapport annuel de développement durable ne constitue pas une obligation pour les communes de moins de 50 000 habitants.

En souhaitant construire et pérenniser cet outil de communication, la ville du Bouscat poursuit 3 objectifs :

- élaborer un bilan annuel de l'état d'avancement de notre Agenda 21 en mettant en avant certains indicateurs ;
- proposer aux citoyens bouscatais une photographie de nos actions en favorisant la perspective stratégique ;
- donner à nos partenaires extérieurs, institutions, associations, organismes publics et para publics, l'occasion de mesurer les résultats de leur engagement à nos côtés.

La publication de ce document doit être aussi l'occasion de souligner l'investissement de l'ensemble des agents de notre Mairie. Grâce à l'impulsion donnée par la Direction générale et au remarquable travail réalisé par le Pôle Développement Durable, chaque membre de nos services a pu relayer la démarche que ce soit dans le cadre du Plan d'Eco Responsabilité (PER) ou dans l'exercice quotidien de ses missions. La reconnaissance nationale que nous a accordé le ministère doit beaucoup à cet effort collectif.

Bernard Junca
1er Adjoint au Maire



Sommaire

1 – Le rapport de développement durable, un outil de suivi de l'Agenda 21

2 – Les données clefs 2012

3 – Le bilan des actions 2012

4 – L'engagement vers le développement durable en 2012

5 – L'élaboration de l'Agenda 21 (2010 – 2012)



1 – LE RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE : UN OUTIL DE SUIVI DE L'AGENDA 21

> *Un engagement volontaire de la collectivité, avec en point de mire la communication et la transparence sur les actions engagées dans l'année.*

> *un support au débat transversal et co-construit, sur la voie empruntée par la collectivité vers un développement durable.*

1 .1 Les motivations à cet exercice volontaire

Mots clés : *bilan d'étape, outil de dialogue, valorisation travail engagé par les parties prenantes*

L'article 255 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle 2) et le décret d'application n°2011-687 du 17 juin 2011 imposent aux collectivités locales de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable, à présenter préalablement au débat sur le projet de budget.

Bien qu'elle n'y soit pas soumise, la Ville du Bouscat souhaite valoriser son engagement de longue date en matière de développement durable en se prêtant à cet exercice de synthèse et de mise en transversalité de toute une année de travail et d'implication de la municipalité autour du développement durable.

Ce rapport des collectivités s'inscrit dans un contexte général de transparence et d'information à destination des citoyens, dans le sens d'une plus grande intégration du développement durable à tous les niveaux. Il constitue un nouvel outil de dialogue local.



En effet, au-delà de la tradition de préservation déjà bien avancée de son environnement, la Ville du Bouscat – avec l'ensemble des parties prenantes - s'est engagée, au travers de son Agenda 21 communal, dans une mise en œuvre concrète d'actions, servant de base de contenu au présent rapport de développement durable.

Ce premier exercice offre une photographie des politiques de développement durable initiées en 2012 (le programme d'actions ayant été validé en Conseil Municipal le 15 mai 2012), en essayant de refléter l'exhaustivité des actions menées au sein de la collectivité et sur le territoire.

Rédigé chaque année, il deviendra un outil pérenne pour le partage de l'information et l'implication des parties prenantes.

1.2 Les objectifs attendus

Mots clés : communication, transversalité, transparence

> *Communiquer sur l'Agenda 21, faire un état d'avancement des actions engagées, poursuivre la sensibilisation ;*

> *Renforcer la logique de transversalité et d'intégration des enjeux du DD aux politiques menées par la Mairie ;*

> *Afficher une concomitance avec le rapport d'activités 2012.*

Au travers de ces objectifs, le résultat attendu est celui de la réalisation d'un bilan transversal qui, au regard d'une stratégie territoriale, met en perspective ce qui a été fait et ce qu'il reste à faire pour améliorer la situation vers un développement plus durable.

Ainsi, ce rapport s'inscrit dans la démarche globale d'évaluation, en étant un outil de mesure de la prise en compte du développement durable au sein de la ville du Bouscat.



1.3 Le parti pris méthodologique

Mots clés : 4 axes stratégiques, 5 finalités, co-construction du rapport

Construit autour des 4 grands axes stratégiques de l'Agenda 21, le document constitue un rapport d'étape concret pour la commune, dans le cadre du déploiement de son projet de territoire, avec l'objectif de conjuguer de façon cohérente l'ensemble des finalités.

Ainsi, le rapport est construit autour des éléments suivants :

> *Un bilan centré autour de l'état d'avancement des actions* menées en 2012 et celles engagées en 2013.

> *La mise en évidence de la logique transversale du développement durable* en montrant de quelle façon sa mise en œuvre au Bouscat a pu imprégner les autres politiques municipales et celles menées par et avec les partenaires extérieurs.

> *Un point sur des exemples marquants* pour la commune et les partenaires.

Le choix est fait également de ne pas sectoriser les actions engagées par la ville, en évitant la dichotomie entre le travail mené en interne (l'exemplarité de la Mairie) et celui déployé en externe (l'échelle du territoire communal).

Ce rapport est élaboré et co-construit, par l'ensemble des services de la commune et des élus, par le biais d'une évaluation menée dans chaque service sur les actions engagées, ainsi que d'un travail de partage collectif lors du séminaire élus et chefs de pôle.

A noter que ce document ne peut être exhaustif, étant donné que l'exercice implique de privilégier la synthèse et la transversalité. Conformément aux principes du développement durable, il est également amené à s'améliorer continuellement, pour mieux correspondre aux besoins de la ville et de tous ceux qui œuvrent à améliorer son développement.



2 – LES DONNEES CLEFS 2012



AXE 1 - Le Bouscat : une ville qui améliore durablement son cadre de vie

- >90% des espaces naturels entretenus sans produit phytosanitaire
- >Des habitants associés à l'aménagement du Bois de l'hippodrome
- >Des permanences mensuelles pour informer sur les économies d'eau
- >Un itinéraire vélo sécurisé mis en place pour les collèges
- >Les cartes de bruit de la commune réalisées
- >La poursuite des jardins partagés du Quartier Godard...



AXE 2 - Le Bouscat : une ville qui favorise le lien, les échanges et la solidarité

- >Le maintien du taux de logements sociaux à 22%
- >Un pôle "Seniors et dépendance" initié
- >Des travaux pour l'accessibilité des équipements publics aux personnes handicapées
- >La création de la Bourse du Bénévolat et de la 1ère Fête des bénévoles
- >Le maintien de l'opération « Une place achetée : une place offerte »
- >7 manifestations de la ville suivent le guide éco-responsable...



AXE 3 - Le Bouscat : Une ville qui développe une vie économique responsable

- >19 marchés publics lancés avec des critères de développement durable
- >L'insertion professionnelle dans le marché public du Bois de l'hippodrome
- >L'utilisation de sacs réutilisables pour la collecte des déchets verts
- >Un troc de plantes lors de la Fête des jardins
- >Des composteurs sélectifs installés dans les bâtiments communaux
- >Des sapins de Noël récupérés pour réutilisation dans les espaces verts...



AXE 4 - Le Bouscat : Une ville qui encourage l'implication de tous et les coopérations

- >Le premier guide du Plan d'écoresponsabilité diffusé aux agents de la ville
- >6 services bénéficiaires de formation en lien avec le Développement durable
- >13 actions réalisées sur l'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques professionnels auprès des services de la ville
- >La poursuite de nombreuses actions de sensibilisation auprès des jeunes.



> L'engagement sur les 5 finalités du développement durable



> Un Agenda 21 participatif et à « portée de main »

Le développement durable est conforté progressivement dans l'animation de la ville au travers d'animations ou d'ateliers.

> **La semaine du Développement Durable** : chaque année, la Mairie du Bouscat profite de cet événement national pour associer les acteurs impliqués de la ville dans des actions en faveur du développement durable. Habitants, associations, collectivité, enfants se sont retrouvés autour des thèmes des déplacements, de l'énergie, de la consommation, de l'éco-responsabilité. En fil rouge, un jeu concours autour de l'Agenda 21 a permis à chacun de mesurer sa connaissance des actions engagées sur Le Bouscat.

> **La Soirée Agenda 21** : cet événement ponctue la semaine du développement durable. 2012 a été consacré à la présentation du programme d'actions triennal de l'Agenda 21 et à l'échange avec le public sur les actions phares qu'ils avaient identifiées lors des ateliers de concertation.

> **La Fête des Jardins** – “*passer au système DD*” : cette manifestation annuelle est le moment festif de l'Agenda 21. Ce sont plus de 8000 visiteurs qui sont venus, en 2012, profiter dans le cadre du Parc de l'Ermitage des animations, ateliers, conseils, échanges autour du jardin et plus largement, des thèmes Développement Durable.



> Le Salon de la vie locale : ce rendez-vous annuel est l'occasion pour l'ensemble des services de la Mairie, les associations ainsi que les institutions de se présenter à la population, d'échanger sur le service, sur les projets en cours, de récolter des avis, ...Le stand Agenda 21 a permis au public de se tenir informé de la poursuite du programme et de venir échanger avec le Pôle Développement Durable.

> Le Salon du livre : événement incontournable de la commune depuis près de 12 ans, au rayonnement communautaire, il a inscrit dans son édition 2012 un volet participation citoyenne à travers une collecte de livres destinés à des écoles du Maroc, occasion d'échanger autour d'un des thèmes stratégiques du Développement Durable, la solidarité, la coopération.

>Le Forum de l'Education : il réunit l'ensemble des acteurs du champ de l'enseignement ainsi que des parents d'élèves de la commune. C'est un moment d'échange sur des actions réalisées, sur des pistes d'amélioration, sur les nouveaux projets parmi lesquels les enjeux du développement durable sont abordés.

>Les questionnaires de satisfaction : lors de grandes manifestations, des boîtes à idées ou recueil d'avis sont proposés, permettant à chacun de donner son avis à l'aide de questionnaires. L'ensemble des propositions est ainsi pris en compte lors du renouvellement de ces manifestations.



3 – BILAN DES ACTIONS 2012

33 actions du programme ont été réalisées ou engagées. Leur analyse permet de prendre la mesure des apports à l'action globale du Bouscat en matière de développement durable et des pistes d'amélioration pour l'année à venir.



Axe 1



Le Bouscat : une ville qui améliore durablement son cadre de vie

> Le contexte global, quelques repères

1,8 million d'espèces animales et végétales recensées à la surface de notre planète ; pourtant la moitié des espèces vivantes pourraient disparaître d'ici un siècle. En France, d'après liste rouge UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) : 1 espèce d'oiseaux sur 4 menacée, 1 espèce de mammifère sur 10, 1 espèce de poisson sur 5.

20 % de la population mondiale consomme 80 % des ressources naturelles. Chaque année, plus 60 000 ha terrains agricoles et de milieux naturels sont transformés en routes, habitations, zones d'activités, soit l'équivalent d'un Département comme les Deux-Sèvres tous les 2 ans.

10 kms de vélo tous les jours évitent le rejet, par l'usage d'une voiture, de 700 kg de CO2 par an. Jusqu'à 5kms, le vélo est plus rapide que la voiture : un cycliste roule en moyenne à 15 km/h en ville contre 14km/h pour une voiture.

Les Français passent plus de 80 % de leur temps dans des lieux clos (logement, moyen de transport, lieu de travail/école...). En France, 1/3 des logements sont mal ou insuffisamment aérés.

Depuis le 19^{ème} siècle, l'Homme a considérablement accru la quantité de gaz à effet de serre présents dans l'atmosphère. Entre 1970 et 2007, les émissions globales de gaz à effet de serre ont augmenté de 70 %.



> Les engagements nationaux, quelques pistes :

Les « 3 * 20 » d'ici à 2020 :

- Réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre
- Réduire de 20 % la consommation énergétique
- Fixer à 23 % en 2020 la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale

Engagements issus des lois Grenelle :

- Mettre sous protection forte au moins 2 % du territoire terrestre métropolitain
- Acquérir et préserver 20 000 hectares de zones humides

> La stratégie au Bouscat

Le Bouscat possède déjà un « cadre de vie » apprécié et jugé de qualité. La commune souhaite poursuivre son amélioration et son ancrage dans les enjeux du Développement durable, avec la valorisation et la mise en lien des espaces naturels et de biodiversité (espaces publics et jardins privés) et le soutien à la pratique du jardinage. Ceci s'inscrit dans des enjeux précis de préservation des ressources, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de santé environnementale.

Les actions initiées sur les nouvelles pratiques d'écomobilité sont à pérenniser et à amplifier afin de participer à la limitation de la place prépondérante de la voiture en ville. Enfin, les aménagements futurs doivent prendre en considération les principes du Développement durable pour s'intégrer au mieux au territoire et préfigurer ce que pourra être la ville de demain.

> Les 6 objectifs poursuivis par l'Agenda 21 bouscatais

- Préserver la biodiversité et la nature dans la ville
- Réduire les consommations et préserver les ressources
- Diversifier les modes de déplacement
- Penser un environnement respectueux de la santé
- Accompagner les mutations de la ville par un aménagement durable
- Développer les pratiques de jardinage et de maraîchage



Les 11 actions engagées en 2012 sur la commune

Action 1- Renforcer l'entretien écologique des espaces verts

Elu pilote : Emilie Maceron Cazenave
Service pilote : Direction des services techniques

Après le test engagé sur le parc de l'Ermitage depuis plusieurs années, un entretien sans utilisation de produits phytosanitaires a été mis en œuvre sur l'ensemble des parcs et sur de nombreux « délaissés » où des types de plantations « rustiques » ne nécessitent pas d'apport d'engrais. On peut estimer à 90% le nombre d'espaces naturels qui sont aujourd'hui entretenus sans apport de produits phytosanitaires.

Un agent a participé à une journée d'information sur le traitement différencié des espaces verts. Les agents référents des espaces sportifs se sont initiés à des techniques de traitement alternatives réduisant l'utilisation des engrais.

Sur la santé environnementale, la démarche engagée en 2012 a permis à 2 agents de participer à des ateliers d'information sur les normes d'usage des produits phytosanitaires.

A venir sur 2013 :

Extension de la gestion écologique et différenciée sur d'autres espaces de la commune et sur la voirie.



Action 2 - Aménager et ouvrir au public le Bois de l'hippodrome

Elu pilote : Bernard Junca

Service pilote : Pôle Développement Durable

Toute la procédure d'aménagement du site a été conçue comme intégratrice des enjeux du développement durable, notamment en terme de respect de la biodiversité, de réduction de l'empreinte écologique du chantier.

Les habitants et les acteurs locaux ont été associés, dans le cadre d'une participation mise en place tout au long du projet sous différentes formes : information (blog, journal municipal et journées portes ouvertes), consultation (week-end des idées, ateliers de paysage en partage), co-construction (comité de pilotage, comité technique, groupe de gestion) et co-réalisation des aménagements et projets spécifiques (rucher et entrée jardinée). L'association des services de la CUB, de la Préfecture de Région et du Conseil Général de la Gironde au comité de pilotage a permis le partage du projet et l'inscription du bois comme un site renforçant le potentiel nature en ville du territoire communautaire.

Ce projet a favorisé les clauses sociales et l'association des acteurs :

- > Chantier d'insertion pour la plantation d'arbres et la réalisation d'une haie tressée et intégration de 250 heures d'insertion ;
- > Passation d'une partie de l'aménagement dans le cadre d'une procédure conventionnée.
- > Mobilisation des acteurs locaux à la réalisation du chantier.



Chiffres clefs

- > 7 espèces protégées
- > 700 personnes à la journée Portes ouvertes du chantier
- > 60% de cofinancement du projet (soit 404 750€ de subvention sur un coût total de 700 250,66 €)

A venir sur 2013

Ouverture du site au public

Mise en place d'un plan d'animation et d'un groupe de gestion du site



Action 3 - Développer des espaces de nature ordinaire et de biodiversité

Une action programmée en 2013 mais qui s'engage dès 2012 !

Elu pilote : E. Maceron Cazenave

Service pilote : Direction des services techniques

Un diagnostic complet des types et tailles d'espaces communaux naturels et minéraux a été réalisé avec l'aide d'un bureau d'étude. Ce diagnostic a permis de définir des procédures d'entretien différenciées en fonction des espaces et de répartir les équipes sur le territoire de façon plus cohérente.

Action 4 - Connaître et faire connaître le patrimoine naturel

Elu pilote : B. Junca

Service pilote : Pôle Développement durable

Une 1^{ère} phase de signalétique pédagogique des parcs a été réalisée en 2011 ; elle sera renforcée par la signalétique du bois de l'hippodrome et poursuivie sur d'autres espaces en 2013/2014.

Les autres projets ne seront pas réalisés tels que prévus initialement mais seront intégrés au plan d'animation du bois de l'hippodrome.

Action 5 - Connaître et améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine communal

Elu pilote : A. Zimmermann

Service pilote : Direction des services techniques

Un 1^{er} outil a été mis en place afin de répertorier géographiquement et qualitativement les bâtiments communaux et de suivre les consommations. L'objectif final doit permettre de prioriser les investissements et les interventions sur les sites prioritaires. La télérélevé mise en place sur 15 des compteurs communaux les plus importants permet de détecter en temps réel les anomalies de consommation afin de réduire les délais d'intervention et procéder à des interventions d'amélioration et de réparation plus conséquentes.

Chiffre clef

2 diagnostics eau et 2 diagnostics énergie réalisés

A venir sur 2013

Elaboration de diagnostics énergie plus détaillés

Réalisation d'un diagnostic complet sur l'éclairage public préalable à des mesures d'amélioration



Action 6 - Réaliser un bilan carbone de la ville

Une action programmée en 2013 mais qui s'engage dès 2012 !

Elu pilote : B. Junca

Service pilote : Pôle Développement durable

Pour contribuer à la lutte contre le changement climatique, la Mairie s'engage. Un bureau d'études sera en charge de l'accompagnement des services dans la quantification des émissions de gaz à effet de serre et dans le choix d'actions de réduction.

Action 7 - Réduire l'utilisation de la ressource en eau

Elu pilote : D. Quancard

Service pilote : Direction des services techniques

Un rapport technique interne sur la gestion des consommations d'eau et l'état des lieux des équipements de distribution des eaux ont été réalisés. Cette démarche a permis de réaliser un diagnostic complet des compteurs d'arrosage et de lancer une consultation dans le cadre d'un marché public pour la réalisation d'un programme annuel de mise en conformité.

Chiffre clef

11 fuites d'eau traitées

A venir sur 2013

Etude du recyclage des eaux de la piscine municipale.

Action 8 - Promouvoir les économies d'énergie et d'eau

Elu pilote : P. Fargeon

Service pilote : Pôle Développement durable

Afin de développer la sensibilisation du grand public, un nouveau partenariat a été mis en place avec le Smegreg (Syndicat Mixte de Gestion des Eaux de la Gironde) pour des permanences mensuelles sur les économies d'eau ainsi que pour la participation à des manifestations bouscataises.

Chiffres clefs

> 50 kits d'économie d'eau distribués lors de la Soirée Agenda 21

> 20 contacts à la permanence info énergie

A venir sur 2013

Nouvelle campagne de communication et distribution de kits d'économie d'eau

Mise en lien de l'action avec le plan d'écoresponsabilité interne et la Maison de la vie éco-citoyenne et associative.



Action 9 - Poursuivre la réalisation d'un plan vélo

Elu pilote : B. Junca

Service pilote : Pôle Développement durable

2ème année de mise en œuvre du plan cyclable ; plusieurs aménagements sont réalisés :

- > itinéraire sécurisé des collèges,
- > quartier apaisé « la harpe »,
- > expérimentation de la « chaucidou » Avenue Schumann,
- > installation des « tourne à droite ».

Une première expérience sur l'écomobilité scolaire, menée en 2011, n'a pas été concluante mais la sensibilisation du jeune public à la pratique du vélo se poursuit à travers des animations proposées dans les ALSH.

Le dispositif des Ambassadeurs du vélo renouvelé avec la Communauté Urbaine de Bordeaux et l'association Uniscité dans le cadre de la politique vélo communautaire y contribue aussi.

Une « Faites du vélo » a été organisée en juin en concomitance avec la Nocturne cycliste. De nombreuses animations ont été proposées pour sensibiliser au déplacement vélo en ville, aux bonnes pratiques, à l'entretien des vélos et aux nouveaux aménagements.

Chiffres clefs

- > 22 carrefours aménagés « tourne à droite »
- > 1,5 km en piste cyclable

A venir sur 2013

Poursuite des aménagements et des dispositifs d'animation.

Action 12 - Mettre en place une démarche de nettoyage écologique sur tous les bâtiments

Elu pilote : JC. Jalabert

Service pilote : Pôle Développement durable

Les besoins spécifiques de la Mairie pour le nettoyage des locaux ont été définis et un prestataire extérieur a été missionné.

Ce projet structurant contribue à la concrétisation du développement durable dans le quotidien des agents, à la sensibilisation à des enjeux plus globaux (la santé environnementale) et à une collaboration effective inter-services.

A venir en 2013

Sensibiliser et former les agents aux alternatives de nettoyage

Rédiger un nouveau marché public

Rédiger un guide à destination des usagers du service public



Action 18 - Améliorer la lutte contre les nuisances sonores

Elu pilote : JY. Prigent

Service pilote : Direction des services techniques

Les cartes de bruit communales ont été réalisées sous maîtrise d'œuvre de la Communauté Urbaine. Elles ont été arrêtées par le conseil municipal et les informations mises à la consultation du public.

Le Mairie s'est engagée dans le respect de la charte « chantier propre » communautaire. Les préconisations de la charte sont intégrées dans les appels d'offre de travaux qui sont lancés par la Ville et la totalité des chantiers sont engagés dans une démarche de réduction du bruit.

Chiffres clefs :

- > 9% de la population exposée au bruit de jour à un niveau gênant
- > 25 actions engagées pour atténuer les nuisances sonores dans la ville

Action 19 - Développer les jardins partagés

une action programmée en 2013 mais qui s'engage dès 2012 !

Elu pilote : E. Maceron Cazenave

Service pilote : Direction des services techniques

Il existe au niveau du quartier Godard des jardins familiaux. Plusieurs réunions d'échange avec les utilisateurs actuels ont permis de construire un projet partagé de régularisation de cette occupation, un programme de travaux et d'engagements des utilisateurs suivant le concept de jardin partagé.

Chiffres clefs

- > 4251 m² de parcelles
- > 1 règlement intérieur adopté

A venir en 2013

Concrétisation du projet de convention élaboré en commun entre la Ville et les utilisateurs.



Axe 2



Le Bouscat : une ville qui favorise le lien, les échanges et la solidarité

> Contexte global, quelques repères

2,6 milliards de personnes vivaient avec moins de 2 dollars par jour en 2005 (rapport ATD Quart – Monde).

En France, le retard des enfants en sixième est de 35 % pour les enfants des familles les plus pauvres et de 12 % pour les plus aisées.

6 ans et demi est le nombre d'années supplémentaires que peut espérer vivre un cadre de 35 ans par rapport à un ouvrier.

85% des parents isolés sont des femmes.

29,9% et 44% sont le taux d'emploi des jeunes (15-24 ans) et des seniors (plus de 55 ans) en France en 2011.

Entre 280 000 et 23 650 000 personnes handicapées, selon le périmètre utilisé et 3,97 millions de personnes en 1999 se déclaraient titulaires d'un taux d'incapacité reconnu officiellement, soit 6,8 % de la population.

> Engagements nationaux, quelques pistes

D'ici 2020, rénover les 800 000 logements sociaux les plus consommateurs en énergie, et rendre public un atlas triennal des inégalités sociales et environnementales par territoire.

Garantir l'accessibilité des transports et des établissements recevant du public à l'horizon 2015,

Réduire de 25 % le pourcentage de la population n'ayant jamais fréquenté de lieu culturel.

> La stratégie au Bouscat

Le Développement durable vise à ce que chaque être humain vive dignement, dans un environnement social de qualité. De par les caractéristiques de sa population, Le Bouscat souhaite renforcer les initiatives et saisir les opportunités pour rapprocher les personnes de classes sociales différentes et les différentes générations. L'animation de la ville et la solidarité participeront à renforcer le lien social en intégrant les enjeux du Développement durable. La lutte contre l'isolement et contre le développement de la précarité des publics les plus fragiles passera notamment par le renforcement de l'accessibilité aux services, aux lieux publics mais aussi à l'information et à la culture.

> Les 4 objectifs poursuivis par l'Agenda 21 bouscatais

- Développer la mixité intergénérationnelle et sociale
- Lutter contre l'isolement et la précarité
- Favoriser l'accessibilité de tous aux services
- Inscrire le Développement durable dans l'animation de la ville



Les 10 actions engagées en 2012

Action 21 - Accompagner l'accessibilité au logement

Elu pilote : O. Leclaire
Service pilote : Pôle Social

Participation aux réunions préparatoires au Plan local de l'habitat (PLH) et du programme d'intérêt général (PIG - phase 1 et phase 2) avec la CUB : remontée d'informations sur la typologie des demandes de logement, l'écart entre l'offre et les besoins.

Chiffre clef
22,1 % de logements locatifs conventionnés.

Action 23 - Renforcer les actions à destinations des personnes fragiles et dépendantes

Une action programmée en 2013 mais qui s'engage dès 2012 !

Elu pilote : O. Leclaire
Service pilote : Pôle Social

La Ville a mis en place le pôle Seniors et dépendance : il se définira comme un lieu d'accueil, d'écoute et d'information, mais aussi une instance de concertation, de réflexion et d'observation des besoins.

Action 25 - Mettre en place un dispositif de « veille sociale »

Elu pilote : O. Leclaire
Service pilote : Pôle Social

La mobilisation des acteurs susceptibles d'être impliqués de par leur intervention sur le territoire communal se poursuit (10 rencontres en 2012) ainsi que la mise à jour de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS).

A venir en 2013/2014
Travail sur les focus de l'ABS (logement et personnes âgées).



Action 26 - Intégrer le Développement durable aux politiques contractuelles

Elu pilote : C. Cazabone Dinier
Service pilote : Pôle jeunesse

L'ensemble des actions menées dans le cadre des politiques contractuelles contribue aux enjeux du développement durable : développement du lien social, amélioration du cadre de vie, insertion sociale et professionnelle, participation des habitants, soutien de la fonction parentale (...).

La démarche méthodologique répond également aux préconisations du développement durable par une approche partenariale de chaque projet impliquant tous les acteurs concernés et la recherche de la mobilisation des habitants à chaque action.

Les actions concrètes réalisées sont nombreuses et s'intègrent dans les différents dispositifs contractuels : contrat enfance jeunesse (CEJ) ; ouverture d'un lieu d'accueil parents-enfants ; projet « École dans tous les sens » ; développement des repas de quartier ; tenue des journées jeunesse et citoyenneté ; développement de l'action « Cet autre que moi » ...

Chiffres clefs

24 actions impulsées et 15 partenaires impliqués dans le cadre de la Convention territoriale globale (CTG) *évaluation à mi-parcours*

A venir sur 2013/2014

Le décroisement des différentes politiques et plus grande ouverture aux enjeux du Développement durable

Le développement des instances de gouvernance

Lancement du projet autour de la précarité énergétique pour la résidence Lyautey

Réflexion sur un Projet Éducatif de Territoire dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et d'un Contrat Local de Santé.



Action 27 - Favoriser l'accessibilité des bâtiments, espaces et services publics

Elu pilote : C. Cazabone Dinier

Service pilote : Direction des services techniques

Le diagnostic, réalisé en 2010 a servi de guide pour l'élaboration d'un programme annuel décidé avec les membres de la commission communale d'accessibilité.

En attente d'un diagnostic complet préalable au Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Equipements publics, un programme de travaux annuel a été décidé en concertation avec les membres de la commission pour l'équipement de passages piétons notamment.

De plus, la Mairie a mis en place des formations à l'accueil des personnes handicapées (tous types de handicap) pour le personnel municipal concerné.

Chiffres clefs

> 15 places de stationnement pour personnes handicapées créées

> + 8 % d'accès améliorés

> 7 agents formés à l'accueil d'enfant handicapé



A venir en 2013

Elaboration du diagnostic du Plan d'Accessibilité de la Voirie et Equipements publics par la CUB compétente

Action 28 - Favoriser l'implication de tous dans la dynamique associative

Elu pilote : B. Salin

Service pilote : Pôle Culture animation association

La Bourse du Bénévolat a été créée pour répondre au besoin de mise en relation exprimé par les associations et les Bouscatais. Installée dans le hall de la Mairie, à la disposition de tous, elle sera améliorée et modernisée en 2013, notamment par dématérialisation via le site Internet de la Ville.

Afin de valoriser le travail réalisé par les bénévoles, la Mairie a impulsé l'organisation d'une fête des bénévoles, portée et orchestrée par un groupe d'associations volontaires. Après le succès de l'édition 2012, les nombreux participants ont manifesté leur souhait de reconduire cette manifestation en 2013. La remise des récompenses aux bénévoles (action bi-annuelle) constitue une autre occasion de mettre à l'honneur l'investissement de ces personnes au sein des associations bouscataises.

Chiffres clefs

> 132 personnes à la fête des bénévoles

> 9 fiches échangées sur la bourse du bénévolat

A venir sur 2013

Elaboration du projet « conseil de la vie associative » : instance qui a pour objectif de faire participer les associations à la réflexion sur le fonctionnement de la future Maison de la Vie associative et Eco-citoyenne et sur la vie associative locale



Action 29 - Accompagner les associations sportives et culturelles dans la dynamique de développement durable

Une action programmée en 2013 mais qui s'engage dès 2012 !

Elu pilote : B. Salin

Service pilote : Pôle Culture animation association

Des actions réfléchies en 2012 pour une mise en œuvre l'année suivante : une 1^{ère} approche pour une charte des valeurs partagées ; un travail partenarial avec le Club rugby pour une mobilisation des sportifs sur le Développement durable ; la création de 4 boîtes à lire...

Action 30 - Soutenir la création culturelle

Elu pilote : G. Mandard

Service pilote : Pôle Culture animation association

Depuis 2012, le Salon du Livre est inscrit dans le Contrat de Co-Développement de la Communauté Urbaine de Bordeaux, reconnaissant ainsi la dimension communautaire de l'évènement. Cette manifestation a également une dimension régionale voire nationale de par la participation d'éditeurs, d'auteurs, de libraires, de compagnies de théâtre ou de conteurs locaux, venant de tout le territoire.

Une attention à l'éco-responsabilité de la manifestation est donc renforcée.



Action 31 - Développer des actions pour les publics éloignés de la culture

Elu pilote : G. Mandard

Service pilote : Médiathèque

En 2012, des actions favorisant la découverte culturelle des publics éloignés ont été initiées et conduites par la Ville : rencontres d'auteurs et d'illustrateurs dans les classes dans le cadre du Salon du livre jeunesse et animations scolaires par l'école de musique. En complément à ces projets opérationnels, la médiathèque a conduit trois actions en direction des publics dits « éloignés et empêchés » : ateliers multimédias dans les RPA ; portage de livres à domicile en partenariat avec La Poste ; visite de la médiathèque et atelier lecture proposés à des publics fréquentant la MDSI du Bouscat. Les actions culturelles portées par la Mairie favorisent également le lien intergénérationnel (Mercredis des tout-petits).

Chiffres clefs

- > 90 personnes bénéficient du dispositif « une place achetée = une place offerte »
- > 39 personnes concernées par les actions « hors les murs » de la médiathèque

Action 32 - Poursuivre l'écoresponsabilité des manifestations bouscataises

Elu pilote : F. Cossecq

Service pilote : Pôle Culture animation association

7 manifestations sur 11 de la ville suivent le guide de « manifestation écoresponsable ». L'implication progressive des acteurs concernés, en mobilisant le comité technique « associations » dans la définition d'objectifs partagés favorisera une meilleure adhésion à la démarche. Les améliorations au dispositif porteront sur l'accessibilité, l'installation de toilettes sèches, l'alimentation responsable, le tri des déchets et la sensibilisation des associations à toutes les actions éco-responsables.

Les cocktails des manifestations A21 sont écoresponsables ainsi que ceux du Salon du livre jeunesse et du Salon de la vie locale. L'association Ricochet a investi dans des verres réutilisables qui sont mis à disposition des manifestations municipales ou associatives.

Chiffres clefs

- > 7 réunions de travail sur les manifestations écoresponsables
- > 3000 verres réutilisables sur la commune

A venir en 2013/2014

Co-élaboration avec les associations de la charte des manifestations écoresponsables.

Intégration de 20 à 30 % d'éco-responsabilité dans la réalisation des cocktails municipaux.



Axe 3



Le Bouscat : une ville qui développe une vie économique responsable

> Contexte global, quelques repères

En 2011 en France, 52 % des personnes disposant de moins de 900 euros par mois consomment des produits issus de l'agriculture biologique contre 20 % en 1995 (source Crédoc)

En dix ans (1994 – 2004), les dépenses de consommation des ménages en matière de transport ont augmenté de 35 % (source Ademe)

> Engagements nationaux, quelques pistes

Objectif de 600 000 emplois verts d'ici 2020.

Cultiver 20 % de la SAU (surface agricole utile) en agriculture biologique d'ici 2020.

> La stratégie au Bouscat

Le Bouscat est un territoire où l'offre de consommation est importante et où les habitants souhaitent le maintien et le renforcement des commerces de proximité.

La collectivité cherche à mettre en place des conditions plus favorables au développement économique responsable en échangeant avec les acteurs économiques et les partenaires institutionnels et en soutenant les initiatives de consommation responsable. Elle favorise l'insertion et l'emploi des publics fragiles pour que chacun ait une chance de s'intégrer dans cette « vie économique responsable ».

> Les 4 objectifs poursuivis par l'Agenda 21 bouscatais

- Favoriser l'insertion et l'emploi des publics fragiles
- Promouvoir les activités économiques durables
- Soutenir la consommation responsable
- Mieux gérer les déchets



Les 5 actions engagées en 2012

Action 36 - Sensibiliser les entreprises et commerces au développement durable

Elu pilote : D. Bladou

Service pilote : Pôle Développement durable

Action non encore concrétisée sur 2012. Le travail à mener avec les commerçants sur les enjeux du développement durable pourra se décliner par des actions en 2013 ou 2014 telles que l'opération « sacs réutilisables » sur le marché.

Action 37 - Mettre en place une politique achat durable à la Mairie

Elu pilote : A. Zimmermann

Service pilote : Pôle Finances



La Ville poursuit son partenariat avec le réseau des acheteurs aquitains (RAA) et a constitué 2 premiers groupements de commande – marché des assurances entre le Centre Communal d'Action Sociale et la Mairie et marché Environnement numérique de travail (ENT) entre plusieurs communes de la CUB.

Il a été réalisé 25 marchés dont 12 avaient des caractéristiques de développement durable (désherbage de la ville, acquisition de copieurs, illuminations festives, toilettes au parc de la Chêneraie, réalisation d'un bilan carbone, ...). En parallèle, 19 marchés contenaient des critères de choix en lien avec le développement durable.



Action 38 - Sensibiliser les habitants à la consommation responsable

Elu pilote : G. Lamarque

Service pilote : Pôle Développement durable

Pour informer les habitants sur la consommation responsable, la Ville a développé des animations sur les manifestations municipales :

- > Fête des jardins : troc aux plantes, vente et animations sur le commerce équitable ;
- > « Faites du vélo » : bourse aux vélos et animations sur la réparation, recyclage ;
- > Marché de Noël : bourse aux jouets portée par une association et vente de produits écologiquement responsables (sapin en carton, jouet en bois, restauration, etc.).

A venir en 2013/2014

Elaboration d'un outil écogestes à destination des habitants qui traitera notamment de la consommation responsable.

Action 39 - Renforcer le tri et le recyclage des déchets

Elu pilote : B. Junca

Service pilote : Direction des services techniques

Poursuite de l'implantation de mobilier urbain de collecte, adhésion de la Ville à la charte « chantier propre » communautaire.

Chiffre clef

345 tonnes de déchets verts récoltés en porte à porte.

A venir en 2013

Mise en place du tri sélectif des déchets sur le bois de l'hippodrome

Programmation pour la création d'un écopoint communautaire



Action 40 - Renforcer la pratique du compostage

Elu pilote : E. Maceron Cazenave

Service pilote : Direction des services techniques

La Ville souhaite favoriser les actions de compostage à destination de l'ensemble des acteurs du territoire. Ainsi, 8 composteurs sélectifs ont été installés dans des écoles et centres de loisirs, au Centre technique municipal et au Parc de l'Ermitage. En ce qui concerne les composteurs individuels, l'opération actuelle de la Communauté urbaine amène à réorienter le projet de soutien à l'achat, éventuellement en proposant une aide pour les lombricomposts.

La Mairie a également testé des techniques d'amélioration du ramassage des déchets verts (utilisation de sacs réutilisables) sur un des huit secteurs de collecte. Enfin, une opération spécifique et symbolique de collecte de sapins de Noël a permis de récupérer 160 sapins pour broyage et réutilisation dans les espaces verts bouscatais.

Chiffre clef

12,5% de la population concernée par un ramassage des déchets verts en sacs réutilisables.

A venir en 2013/2014

Les résultats concluants de l'utilisation des sacs réutilisables vont permettre de généraliser la méthode à l'ensemble du territoire communal sur 2 ans.



Axe 4



Le Bouscat : une ville qui encourage l'implication de tous et les coopérations

> Contexte global, quelques repères

Le montant des activités financées par l'épargne solidaire a augmenté de 34 % pour atteindre 507 millions d'euros en 2010. (source Finansol)

La production actuelle de la terre serait suffisante si elle était répartie équitablement pour nourrir les 6 milliards d'êtres humains qui peuplent la planète. (source OCDE)

> Engagements nationaux, quelques pistes

Porter l'aide publique au développement à 0,7% du revenu national brut d'ici 2015 contre 0,39% en 2008.

Adoption du pacte de solidarité écologique en 2010 fixant des objectifs sur la mobilisation citoyenne et sociale.

Mise en œuvre des plans d'administration exemplaires de l'Etat (circulaire de décembre 2008).

> La stratégie au Bouscat

La Mairie s'est déjà engagée dans des actions exemplaires en matière de Développement durable (gestion raisonnée des espaces verts, économie d'énergie, véhicules propres, etc.). La Mairie, qui retient depuis le lancement de la démarche, l'exemplarité comme une de ses finalités, continue ce travail, en interne, par le plan d'écoresponsabilité et dans les politiques menées.

Sur cet axe, l'exemplarité se traduit par l'impulsion que la Mairie entend donner de façon continue à la démarche Agenda 21 (appropriation des principes du Développement durable par tous, implication de tous à travers différents outils, proposition d'actions concrètes et lisibles, développement pour tous d'une éducation au Développement durable et à l'écocitoyenneté, ...).

> Les 3 objectifs soutenus par l'Agenda 21 bouscатаis

- Affirmer l'exemplarité de la collectivité
- Éduquer au Développement durable et à l'éco-citoyenneté
- Innover dans la participation et la gouvernance de tous et les coopérations



Les 7 actions engagées en 2012

Action 41 - Poursuivre le plan d'écoresponsabilité interne et Action 45 - Etablir un plan de mobilisation continue de la collectivité sur le développement durable et l'Agenda 21



Elu pilote : P. Valmier
Service pilote : Pôle Développement durable

Débuté en 2010, le plan d'éco-responsabilité (PER) a permis de sensibiliser les agents au développement durable ainsi qu'à la démarche Agenda 21 dans laquelle la commune commençait à s'engager. L'identification d'agents référents a permis de renforcer la démarche entreprise, d'impliquer l'ensemble des services et de mettre en place des actions sur le 1^{er} thème des économies de papier.

Un premier guide de l'éco-responsabilité a été distribué aux agents lors des vœux du Maire 2012. Il présente la démarche, les éco-gestes à adopter et les actions déjà engagées dans les services.

De nombreuses interventions de partenaires extérieurs ont pu enrichir les connaissances des agents référents sur les thèmes traités.

Le plan de mobilisation continue de la collectivité s'appuie, pour l'instant, essentiellement sur le plan d'éco-responsabilité. Une réflexion est en cours pour élargir cette démarche.

Le 1^{er} rapport de Développement durable, outil de suivi et de valorisation de l'Agenda 21 sera réalisé pour le bilan de l'année 2012.

Chiffres clefs

- > 8 réunions du PER
- > 170 cocottes de tri papier installées
- > 10 actions mises en place en interne

A venir sur 2013

Un 2^{ème} guide de l'éco-responsabilité sur le thème des économies d'eau et d'énergie.

Des outils de maintien de la dynamique interne et des indicateurs de suivi de la démarche.



Action 42 - Mettre en place une nouvelle gouvernance en interne

Elu pilote : A. Zimmermann

Service pilote : Direction générale des services

2012 est une année de sensibilisation à cette nouvelle gouvernance en interne. Le plan d'actions stratégiques, construit autour de 8 axes managériaux, vise notamment à renforcer l'exemplarité et l'identité de la commune. Le travail autour de la « charte d'engagement », les réflexions autour de la qualité (et des guides de procédures) et la formation en intra et en groupe constitué de tous les chefs de pôle (CODIR) sur des thématiques diverses (management, qualité, innovation) concourent chacun à leur niveau à constituer un socle commun et propice à la mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance. Le nouveau plan triennal de formation est également un axe novateur et contribuant à cette nouvelle gouvernance.

Chiffre clef

4 réunions du Comité de direction par mois

A venir en 2013

Généralisation des guides de procédure à tous les services/pôles

Un accompagnement extérieur à la mise en œuvre d'une démarche qualité

Action 43 - Proposer une offre de formation développement durable aux agents

Elu pilote : P. Valmier

Service pilote : Direction des ressources humaines

2012 a été consacré à l'élaboration d'un véritable plan de formation triennal (2013-2015). Le développement durable y a été largement étoffé. Les services techniques sont les plus concernés mais l'objectif est de mobiliser l'ensemble des services, par des formations transversales ou spécifiques (ex. : la formation sur le nettoyage écologique des locaux).

A venir sur 2013

Mise en œuvre du plan triennal

Formation du service des espaces verts sur le thème de « la gestion différenciée et la gestion d'un espace boisé »



Action 44 - Intégrer le développement durable dans la gestion des ressources humaines

Elu pilote : P. Valmier

Service pilote : Direction des ressources humaines

La collectivité développe la politique d'hygiène et de sécurité et de santé au travail depuis plusieurs années. L'évaluation des risques professionnels et l'élaboration du document unique ont été réalisés en 2009. En 2012, 13 actions concrètes d'amélioration des conditions de travail et des risques associés ont été conduites.

En parallèle, la Ville a élargi l'offre concernant les prestations d'action sociale par l'adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS) qui participe à favoriser le maintien du lien intergénérationnel. En outre, la collectivité dégage du temps à 2 agents pour assurer ces missions de correspondant.

Chiffres clefs

- > 852 prestations sociales du CNAS attribuées
- > 13 visites sur site avec le médecin du travail

A venir sur 2013/2014

***Consultation pour la mise en place d'une mutuelle couvrant le risque prévoyance
Réflexion sur l'engagement de l'analyse des risques psychosociaux.***

Action 47 - Renforcer les comportements éco-citoyens chez les jeunes

Elu pilote : D. Vincent

Service pilote : Pôle Jeunesse

De nombreuses actions de sensibilisation au développement durable ont été mises en place dans les écoles et les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ASLH) :

- > Poursuite de l'installation de jardins ou jardinières pédagogiques,
- > Installation de récupérateurs d'eau,
- > Poursuite des animations sur la biodiversité autour des ruchers pédagogiques,
- > Association des jeunes au chantier du bois de l'hippodrome.

Au delà des actions d'animation qui s'inscrivent dans les programmes pédagogiques, les pratiques au quotidien des enfants sont appelées à évoluer en continu : tri des déchets, déplacement doux..

Chiffre clef

10 500€ d'économies de coût de transport réalisées grâce à l'utilisation des transports collectifs, du vélo, de la trottinette.

A venir en 2013

Réflexion sur la mise en place d'un « cartable sain » et l'achat de fournitures écoresponsables

Mise en place de la « commission DD » issue du Forum de l'éducation

Création d'un club nature avec les ALSH sur le bois de l'hippodrome



Action 48 - Mettre en place une dynamique d'écocitoyenneté

Elu pilote : E. Maceron Cazenave

Service pilote : Pôle Développement durable

La Ville a souhaité favoriser l'émergence d'Agendas 21 (ou dispositifs similaires) auprès de différents publics tels que les associations, les familles ou les quartiers. Des premiers contacts constructifs ont été formalisés avec des associations pour les accompagner dans une démarche d'Agenda 21. Deux projets d'A21 associatifs pourraient voir le jour en 2013.

Le projet du rucher partagé du Bois de l'hippodrome permet à 25 Bouscatais volontaires de se former à l'apiculture et la biodiversité .
Les manifestations Agenda 21 de la ville contribuent au renforcement de cette dynamique écocitoyenne (*cf partie 1 du rapport*).

Chiffres clefs

> 8000 à 10 000 visiteurs sur la Fête des jardins

> 200 personnes lors de la semaine du DD

A venir en 2013

Le film du rucher partagé du Bouscat

Elaboration d'un outil écogestes pour les habitants

Un 1^{er} chantier nature sur le bois de l'hippodrome



4 – L'ENGAGEMENT VERS LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN 2012

4.1 Analyse de la démarche Agenda 21 bouscataise

Pour l'intégralité des étapes de mise en œuvre de la démarche, la Ville a souhaité mettre l'accent sur :

- > une participation des acteurs internes, partenaires et population,
- > la concertation et des méthodes variées de participation,
- > une transversalité affirmée (à toutes les actions municipales et entre services),
- > un pilotage renforcé et une mobilisation de l'ensemble des services municipaux (par le biais d'outils de mobilisation, de stratégie et de formation au Développement durable).

4.2 Prise en compte des 5 finalités et des 5 éléments de la démarche

Conformément au cadre de référence d'élaboration des Agendas 21, élaboré par le Ministère de l'Ecologie du Développement durable et de l'Energie, la Mairie a évalué, pour chacune des 52 actions du programme, la prise en compte des 5 finalités et des 5 éléments de démarche issus de ce même cadre de référence.

Ainsi, une note de 0 à 3 a été attribuée à chaque action, en fonction de son degré de prise en compte des finalités. En parallèle, il a été précisé pour chaque action la mise en œuvre d'un des éléments déterminants de la démarche.

Ce système d'évaluation permet de mieux mesurer, dans la démarche globale comme dans la mise en œuvre des actions, le degré d'intégration du développement durable dans l'Agenda 21 bouscatais. Il permet de visualiser également l'équilibre entre les finalités et les leviers d'amélioration de la démarche.



Sur les 33 actions réalisées ou engagées en 2012, relevons quelques données significatives :

*** Nombre d'actions engagées par axe :**

- Axe 1 = 11 actions sur les 20 du programme pluriannuel
- Axe 2 = 10 sur les 12
- Axe 3 = 5 sur les 8
- Axe 4 = 7 sur les 10

*** Nombre d'actions par finalité et éléments de démarche :**

- >Finalité ressources et milieux = 25 actions
- >Finalité changement climatique = 23 actions
- >Finalité épanouissement = 29 actions
- >Finalité cohésion sociale et solidarités = 29 actions
- >Finalité économie responsable = 26 actions
- >Participation = 26 actions
- >Pilotage = 22 actions
- >Transversalité = 19 actions
- >Evaluation = 28 actions
- >Amélioration continue = 29 actions

*** Nombre de points concernant les finalités :**

Pour chaque action, un degré de prise en compte des finalités est défini (0 = non pris en compte, 1 et 2 = partiellement pris en compte, 3= totalement pris en compte). Pour mesurer la prise en compte globale des 5 finalités du DD dans l'Agenda 21, ces degrés ont été multipliés par le nombre d'actions :

- >Finalité ressources et milieux = 44 points
- >Finalité changement climatique = 35 points
- >Finalité épanouissement = 57 points
- >Finalité cohésion sociale et solidarités = 59 points
- >Finalité économie responsable = 48 points

Ainsi, la finalité cohésion sociale et solidarités ressort clairement de cette analyse, au même titre que l'épanouissement. La finalité la moins aboutie est celle du changement climatique ; la plupart des actions se traitant souvent au niveau supracommunal. Toutefois, il est clair qu'elle constitue une piste d'amélioration dans la démarche engagée par la municipalité. L'élaboration du bilan carbone y contribuera. Nous pouvons noter également un équilibre dans les engagements du Bouscat et la recherche d'une mise en œuvre globale du développement durable, qui s'intègre clairement dans l'ensemble des politiques publiques menées par la Mairie.



Concernant les cinq éléments de démarche, la marge de progression se concentre sur la transversalité et l'organisation pilotage des actions.

*** Nombre d'actions pour chaque finalité et chaque élément de démarche par axe :**

AXE 1

Finalité ressources et milieux = 11
Finalité changement climatique = 9
Finalité épanouissement = 11
Finalité cohésion sociale et solidarités = 10
Finalité économie responsable = 9

Participation = 10
Pilotage = 10
Transversalité = 5
Evaluation = 10
Amélioration continue = 10

AXE 2

Finalité ressources et milieux = 3
Finalité changement climatique = 3
Finalité épanouissement = 9
Finalité cohésion sociale et solidarités = 9
Finalité économie responsable = 6

Participation = 8
Pilotage = 7
Transversalité = 6
Evaluation = 8
Amélioration continue = 8

AXE 3

Finalité ressources et milieux = 5
Finalité changement climatique = 5
Finalité épanouissement = 3
Finalité cohésion sociale et solidarités = 4
Finalité économie responsable = 5

Participation = 5
Pilotage = 3
Transversalité = 2
Evaluation = 4
Amélioration continue = 5

AXE 4

Finalité ressources et milieux = 6
Finalité changement climatique = 6
Finalité épanouissement = 6
Finalité cohésion sociale et solidarités = 6
Finalité économie responsable = 6

Participation = 3
Pilotage = 5
Transversalité = 6
Evaluation = 6
Amélioration continue = 6



5 – L'ELABORATION DE L'AGENDA 21 2010/2012

> Le développement durable : une action locale pour un bénéfice global

> L'Agenda 21 bouscatais : un projet « à portée de main » pour agir ensemble

5.1 Retour sur le développement durable

Le Développement durable vise le respect des ressources naturelles tout en garantissant une efficacité économique et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. D'après le rapport Brundtland, il s'agit d'un mode de développement qui « répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

Conscients de cette nécessité de repenser nos formes de développement, les nations ont adopté, lors de la conférence de Rio de 1992, le texte fondateur « la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement », accompagné d'un document de propositions « l'Agenda pour le XXIème siècle ». Ce texte appelle les organisations nationales et locales à mener des démarches reprenant les objectifs mondiaux à leurs échelles.

L'Agenda 21 d'une collectivité locale constitue alors un outil indispensable pour mieux penser l'avenir d'un territoire.

La France a adopté en 1996 sa stratégie de développement durable (SNDD). Plus récemment, le Grenelle de l'Environnement, et les lois Grenelle 1 et 2 qui en découlent facilitent la reconnaissance du Développement Durable. Le Ministère et l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ du développement durable sont en perpétuelle recherche d'amélioration, de développement d'outils et de pratiques à même de rendre le concept compréhensible et évident à mettre en œuvre pour le plus grand nombre.



5.2 Cinq mots clés pour expliquer un Agenda 21

Agenda car il vise à agir sur notre quotidien et celui des générations futures.

Développement car il s'agit de progresser en qualité de vie, par opposition à la croissance, qui ne prend en compte que la quantité.

Durable car notre modèle de développement ne doit pas compromettre la qualité de vie des générations futures.

Concertation car un projet qui nous engage sur les voies d'un nouveau mode de vie doit être partagé, débattu et construit ensemble.

Exemplaire car la ville du Bouscat a décidé de l'être en matière de développement durable.

Si le Ministère met à disposition un cadre de référence complet et détaillé, il insiste aussi sur le fait que chaque Agenda 21, pour être efficace, doit être unique. Il doit s'appuyer sur les spécificités de la collectivité lancée dans la démarche : caractéristiques géographiques, organisation interne, contraintes et atouts, etc.

5.3 Historique et moments marquants de la démarche

La Ville du Bouscat est engagée depuis près de dix ans dans des actions en faveur du Développement durable. Consciente des enjeux globaux du Développement durable elle a souhaité concrétiser ces préoccupations à son échelle.

Ainsi la démarche Agenda 21 a été lancée en mars 2009 avec pour principaux objectifs :

- > un Agenda 21 "à portée de main",
- > des actions concrètes de Développement durable intégrées dans une approche globale,
- > la participation citoyenne et associative.



> La démarche organisée suivant différentes phases

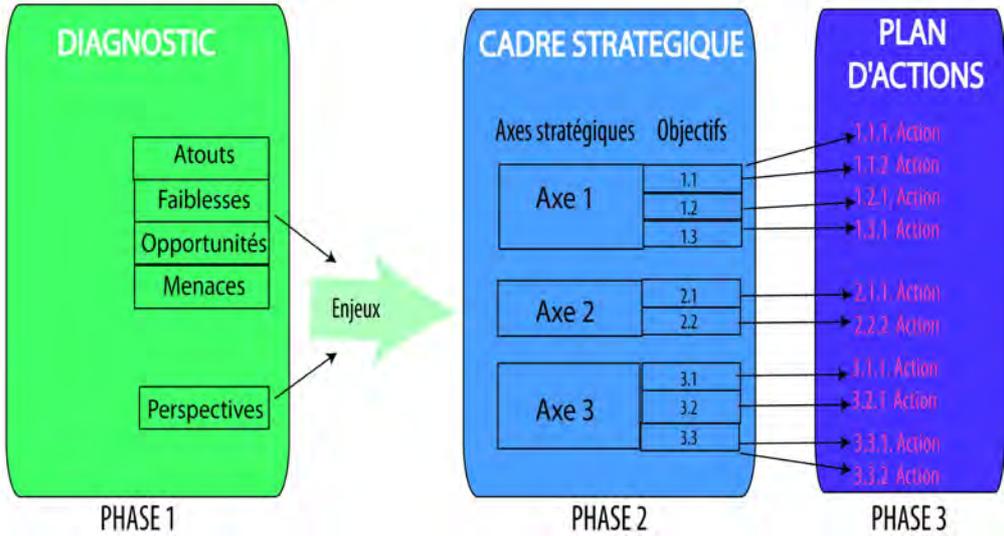


La première étape de l'Agenda 21 du Bouscat a consisté à dresser un diagnostic complet de la commune. En consultant les professionnels, les élus, les services municipaux, mais surtout les Bouscatais eux-mêmes, la Ville a souhaité que ce diagnostic tienne compte de la diversité des avis, des connaissances et des pratiques.

Ce travail permet de cerner les points forts et ceux qui peuvent être améliorés au Bouscat, pour le développement de la commune, pour aujourd'hui comme pour demain. Cette phase de dialogue et de réflexion, constitue donc une base de travail pour orienter l'action.

Elle a permis de définir 4 axes prioritaires, 4 grands défis que Le Bouscat souhaite relever avec son Agenda 21. Autour de ces grands défis, s'articule le projet de territoire (le programme d'actions), c'est à dire ce que la commune va concrètement faire pour poursuivre son développement de manière durable et responsable.

> *L'Agenda 21 bouscatais structuré en axes, objectifs et actions*



> Des actions territorialisées

4 axes stratégiques de Développement durable



AXE 1 Une ville qui améliore durablement son cadre de vie

Le Bouscat possède un « cadre de vie » apprécié et jugé de qualité.

Grands objectifs 2012-2015

- valorisation et mise en lien des espaces naturels et de biodiversité
- réduction des émissions des gaz à effet de serre et préservation des ressources
- amplification des nouvelles pratiques d'écomobilité
- recherche d'un environnement plus respectueux de la santé
- accompagnement des mutations de la ville par un aménagement durable
- soutien à la pratique du jardinage et du maraichage

Quelques actions

- aménagement et ouverture au public du bois de l'Hippodrome
- reconversion des quartiers Est en quartiers durables
- développement de l'écomobilité sous toutes ses formes (réalisation d'un plan vélo, future ligne D tramway)
- mise en place du nettoyage écologique sur tous les bâtiments de la mairie



AXE 2 Une ville qui favorise le lien, les échanges et la solidarité

Le Développement durable vise à ce que chaque être humain vive dignement, dans un environnement social de qualité.

Grands objectifs 2012-2015

- développement de la mixité sociale et intergénérationnelle
- lutte contre l'isolement et la précarité
- accessibilité de tous aux services.
- inscription du développement durable dans l'animation de la ville

Quelques actions

- favoriser l'accessibilité des bâtiments, espaces et services au public
- projet de création d'un nouveau pôle à la mairie : pôle senior et dépendance
- les manifestations écoresponsables sur la commune



← Tout au long de l'année

- Repas de rue
- Associations
- Semaine du Développement durable
- Semaine de l'écomobilité
- Téléthon

Manifestations responsables

- Salon du livre jeunesse
- Salon de la vie locale
- Vill' à jeux
- Fête des jardins
- Faites du vélo



AXE 3 Une ville qui développe une vie économique responsable

Consommer responsable, c'est favoriser les circuits courts, tenir compte des conséquences sociales de production et privilégier les produits les moins polluants lors de leur conception, transport et recyclage.

Grands objectifs 2012-2015

- insertion et emploi des publics fragiles
- promotion des activités économiques durables
- soutien à la consommation responsable
- meilleure gestion des déchets

Quelques actions

- renforcement des commerces de proximité et d'activités durables
- intégration de clauses d'insertion sociale et professionnelle dans les marchés publics de la ville
- politique d'achats durables à la Mairie
- distribution de composteurs individuels auprès des bouscatais (50 % du financement mairial)



AXE 4 Une ville qui encourage l'implication de tous et les coopérations

La Mairie s'est engagée dans des actions exemplaires en matière de Développement durable (gestion raisonnée des espaces verts, économie d'énergie, véhicules propres, ..).

Grands objectifs 2012-2015

- consolidation de l'exemplarité de la ville
- éducation au Développement durable et à l'écocitoyenneté
- renforcement de la démarche participative et développement de nouveaux modes de gouvernance

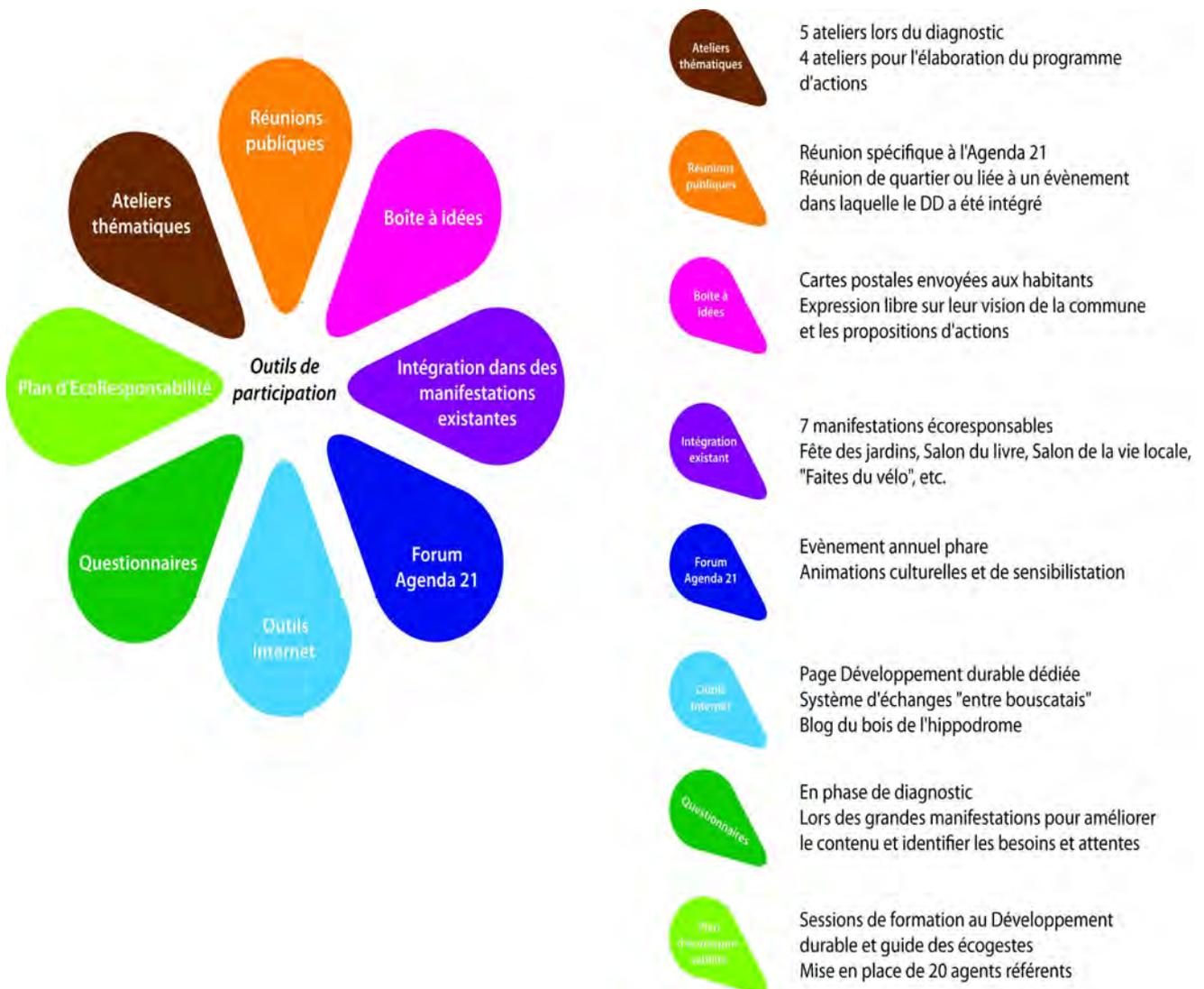
Quelques actions

- réalisation d'un plan d'écoresponsabilité interne
- projet de création de la maison de la vie écocitoyenne et associative (MVEA)
- la fête des jardins

> Focus sur les outils de participation

La Ville a mis en place une palette d'outils de participation, afin de toucher un public diversifié, pas toujours coutumier de la participation et de la vie de la collectivité. Les outils s'intègrent dans les manifestations et instances existantes et font également appel à de nouveaux formats de participation : sur Internet, dans la rue ou encore lors de nouveaux évènements.

La participation en interne a également été favorisée, par le biais d'un plan de sensibilisation puis d'écoresponsabilité à destination des agents et des élus.





CONTACT

Pôle développement durable
Tél. : 05 57 22 26 75

agenda21@mairie-le-bouscat.fr

